

COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JANVIER 2017

L'An deux mille dix sept

Le Vingt-trois Janvier, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15.01.2017

PRESENTS : FROMENT R., ROBIN A., FAUCHER M., SEGUI H., MAROUSSIE G., BOURNEL P., GROLLEAU D., BOBINEAU P., MASSIOT J., ARCHAMBAUD M., GONIOT C.

ABSENTS : CHARLE L., PIGNON M. (excusés)

Secrétaire de séance : Mme FAUCHER Marie

Pouvoir de Mr PIGNON Michel à Mr GROLLEAU Denis

OBJET :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 9 décembre 2016
- Demande de subvention, Dotation D'équipement des Territoires Ruraux (DETR)- exercice 2017 : Projet de sécurisation de l'Ecole Publique (alarme anti-intrusion)
- Demande de subvention, Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)- exercice 2017 : projet de sécurisation de l'Ecole Publique (alarme anti-intrusion)
- Motion pour la RD 10 (en réponse au courrier de Mr Le Président de la Commission infrastructures, réseaux du Département)
- Informations conventions :
 - o versement du Fonds de concours par la commune à la Communauté de communes des Isles du Marais Poitevin pour le projet d'aménagement de l'ancien stade en aire de loisirs.
 - o convention de mandat avec la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin pour les travaux d'aménagement et requalification paysagère de l'ancien stade
 - o versement d'un Fonds de concours de la Communauté de communes des Isles du Marais poitevin à la commune pour le projet de rénovation de la Mairie
- Sydev : contribution annuelle- travaux de maintenance d'éclairage public 2017
- Proposition de réduire le temps d'éclairage public sur le domaine de la commune : 6 h30 le matin / 22 h 30 le soir
- Proposition de renouvellement du PEDT (Projet éducatif de territoire)
- Proposition d'adhésion à la démarche de consultation en vue d'une souscription à contrat groupe d'assurance des risques statutaires
- Avis autorisation d'exploiter une carrière d'argile située sur la commune de Moreilles
- Proposition de compléter certaines commissions communales
- Droit de passage
- Refus du gel de la 5^{ème} Classe
- Questions diverses

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal,

- Accepte de demander des subventions auprès de l'Etat : DETR (dotation équipement des territoires ruraux et FIDP (fonds interministériel prévention délinquance) pour le projet de sécurisation de l'Ecole Publique, mise en place d'une alarme anti-intrusion et renforcement de la sécurité, coût du projet : 8 970.35 € HT.
- Vote une motion en réponse au courrier de Mr LEBOEUF, Conseiller Départemental du Canton d'Aizenay, Président de la Commission Infrastructures, Réseaux et Mobilité.
- Accepte le versement d'un fonds de concours à la Communauté de communes des Isles du Marais Poitevin d'un montant de 72 708.26 euros.
- Accepte la convention de mandat travaux d'aménagement et requalification paysagère de l'ancien stade
- Accepte le versement du fonds de Concours de la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin à la commune d'un montant de 44 798.00 € pour le projet de rénovation de la Mairie.
- Accepte le paiement de la contribution annuelle au Sydev pour les travaux de maintenance de L'Eclairage Public
- Accepte le changement d'horaires des horloges
- Accepte de renouveler le PEDT (plan éducatif territorial) pour une durée de 3 ans (juillet 2017 à juin 2020)
- Adhère à la démarche de consultation en vue d'une souscription à contrat groupe d'assurance des risques statutaires
- émet un avis favorable pour l'ouverture d'une carrière d'argile à Moreilles par la Société « BOUYER LEROUX »
- Décide de remplacer un membre du conseil municipal dans certaines commissions communales
- Accepte le droit de passage sur la parcelle cadastrée B 388
- Refuse le gel de la 5^{ème} classe pour la rentrée scolaire 2017

Questions diverses :

- Mr BOURNEL Paul rappelle à Monsieur Le Maire que la maison située au 37, Rue de la Fontaine au Clain, actuellement en vente, reçoit les eaux qui s'écoulent dans la rue par un busage donnant dans sa propriété, en cas de vente, il faudra que les nouveaux propriétaires respectent cette servitude.
- Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'un dossier concernant le classement des cours d'eau est actuellement consultable en Mairie. Il apparaît que sur le périmètre de l'ASA du Petit Poitou, le Canal de Vienne et du Clain seraient classés cours d'eau, par contre le Canal du Temple et le chenal de Galerne sont retirés de la proposition faite par l'ASA (étant classé en réseau hydraulique secondaire).
- Actuellement le Département de la Vendée compte 18 intercommunalités
- Date des prochaines élections :
 - o Présidentielles les 22 Avril et 6 Mai (horaires : de 8 heures à 19 heures)
 - o Législatives les 11 et 18 juin (horaires non fixés à ce jour)
- Remerciement de Mr DZIERWA Daniel et Mme LA PIERRE Françoise, lors du décès de Mr Jean François

- Remerciement et Vœux pour la nouvelle année de Mme GIRARD Micheline, ancien Maire de Puyravault
- Remerciement de la Famille PRIOUZEAU, suite au décès de Mme PRIOUZEAU Bernadette
- Les travaux pour l'aménagement de l'ancien stade, Rue de la Fontaine au Clain ont débuté
- Lecture par Monsieur Le Maire du Courrier de Mr et Mme ALLAIN Yves signalant leur mécontentement au sujet du tarif pour le ramassage des ordures ménagères. Monsieur Le Maire a envoyé une copie du courrier au SMEOM, pour suite à donner.
- Mr GONIOT Christophe, conseiller municipal signale également son insatisfaction pour le tarif des ordures ménagères
- Mr MAROUSSIE Gérard propose aux membres présents de refaire un repas du Conseil Municipal avec le Personnel communal (frais pris en charge par chacun d'entre nous), il a demandé des menus au Restaurant Le Marandais, la date du 18 Mars 2017 est proposée, voir peut être une deuxième date ?

Levée de séance à 22 heures.

